Inclusion systématique : Cela ne peut durer !

Partons d'un exemple concret... En Indre-et-Loire, département de taille moyenne, lors du CDEN du Novembre 2022, l'IA-DASEN a communiqué les listes d'attente de places en éttablissements médico-sociaux dans le département :

- 52 élèves en attenbte de places en ITEP
- 265 élèves en attente de places pou les SESSAD ITEP
- 400 élèves en attente de places en IME
- 410 élèves en attente de places pour les SESSAD pour déficience intellectuelle

Soit plus de 1100 élèves sans soin, scolarisés en milieu ordinaire ou dans une strucutre non adaptée!

Une scandale qui met au grand jour ce que FO a été seule à dénoncer pendant de longues année !

Le bilan de « l'école inclusive », ce sont des milliers d'élèves à besoin particuliers placés par défaut en milieu ordinaire alors qu'ils devraient être pris en charge par des enseignants spécialisés. Le bilan de « l'école inclusive », c'est la négation du droit pour tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté.

Lors d'instances ministérielles consacréesn à cette question, bien que toutes les organisations syndicales aient dréssé un constact de situation alarmant, la plupart ont néanmoins rappelé leur soutien au dogme de « l'école inclusive » ont été validées par ces organisations, qui ont soit voté, soit se sont abstenues. (Cf. le 4 pages élections n°3 de la FNEC FP-PO défend l'enseignement adapté et spécialisé »). La FNEC FP-PO défend l'organisation adapté et spécialisée »). La FNEC FP-PO poursuit ses interventions, à tous les niveaux, pour défendre les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves qui, tous, doivent pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins.